

Zeitschrift: D'égal à égale!
Herausgeber: Bureau de l'égalité de la République et Canton du Jura
Band: 3 (2003)

Artikel: Familles recomposées : un observatoire privilégié
Autor: Rion, Anita
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-352254>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Anita Rion

Ministre de l'éducation 1995 - 2002

Familles recomposées : un observatoire privilegié

Notre société pose l'idéal de la condition de parents mais de plus en plus de spécifications apparaissent.

Les familles recomposées constituent un observatoire privilégié des mutations de la famille contemporaine. Le rôle de beau-parent est particulièrement délicat! On lui demande souvent de traiter son bel-enfant comme s'il était son enfant, et pourtant, il ne doit pas usurper la place du parent absent.

Les enfants gardent (et heureusement) leur lien avec leurs deux parents ainsi la famille devient une constellation référée à une majorité.

Implicite, la mise en commun du quotidien peut susciter des questions et souvent l'argent cristallise bien des tensions.

Le beau-parent joue-t-il un rôle dans l'éducation? A partir du moment où l'enfant de parents séparés circule de la maison de la mère à la maison de son père cela crée une chaîne de liens familiaux qui peut se révéler comme une dynamique temporelle.

Cependant, l'âge de l'enfant a une grande importance. Le jeune âge au moment de la séparation joue en faveur de l'engagement du beau-père dans un rôle parental.

Pour les candidat-e-s à la recomposition familiale, les rôles ne sont pas définis, à chacun de les inventer mais rien ne va de soi. Mais il est important de nouer avec ces enfants une relation d'affection.

Dans les familles recomposées, les relations sont peu structurées, les acteurs n'ont pas de références claires (pas de lois mais des coutumes). Mais pour le bien des enfants, il est nécessaire de garder des liens avec ses deux parents biologiques et avec le beau-père ou la belle-mère, de reconstruire une nouvelle trajectoire pour renforcer les liens et établir une véritable pluralité avec des liens éducatifs et des liens affectifs.

Il s'agit de former de nouvelles alliances où la tolérance et la confiance sont primordiales et ce pour le bien des enfants.

